

Bernard Boucheix

L'École auvergnate

Peinture régionaliste

L'âme d'un collectionneur



éditions *i*talique

L'École auvergnate

Peinture régionaliste

L'âme d'un collectionneur

éditions
L*italique*

À Nathalie, ma tendre et chère épouse.



Remerciement :

Catherine VIDALIN

Claude LAMY

Monique KAHN

Musée de L'École de Murols

Musée de Royat

Musée régional d'Auvergne

◀ *En couverture : Œuvre en première de couverture d'Ernest CHANONAT (1907- 1995) École de Murols. Œuvre en dernière de couverture d'Elisabeth DODEL-FAURE (1872-1952) École de Murols* ▶

Préface

Quelques-uns ...

Je ne les ai pas tous connus : certains par renommée seulement, comme François Angéli, illustre graveur d'Henri Pourrat, d'autres in vivo, telle Léa Chapon qui peignait des fleurs plus belles que ne les a faites la nature ; Émile Méry qui m'a couché sur une de ses toiles ; Alfred Thessonier, merveilleux portraitiste qui fit celui de Jean-Baptiste Marrou, maire de Ceyrat, et que je me surprends à aller encore admirer dans la salle du Conseil municipal.

Il en manque : Prosper Marilhat dont une rue de Thiers porte le nom ; l'École de Murol, tout entière.

On pourrait y joindre des croquis d'Alexandre Vialatte et d'Henri Pourrat car certains écrivains maniaient le crayon aussi bien que la plume. Ce ne fut jamais mon cas sauf pour dessiner quelques caricatures. Comme talent accessoire, je me contente de celui de la cuisine. Qu'on parcourt si l'on veut mon album « Trésors de bouche ».

Jean Anglade

Le collectionneur

Une collection est à la fois « un regroupement d'objets correspondant à un thème et une activité qui consiste à réunir, entretenir et gérer ce regroupement. Il peut s'agir d'un loisir : la personne qui constitue et stocke la collection est alors un collectionneur. Ce peut aussi être une profession, celle de conservateur ». On peut définir la collection comme « tout ensemble d'objets naturels ou artificiels, maintenus temporairement ou définitivement hors du circuit d'activités économiques, soumis à une protection spéciale dans un lieu clos aménagé à cet effet et exposé au regard ».

Dans l'Antiquité grecque et romaine, des collections artistiques, des objets votifs et des bibliothèques existent dans les temples, les palais de princes hellénistiques ou auprès de gens lettrés.

À la Renaissance, dans le monde aristocratique européen, les cabinets de curiosités se répandent, avec un certain goût pour l'hétéroclisme. L'inédit voit le jour. L'engouement pour la collection à cette époque est appelé par les historiens italiens « le collectionnisme ».

Le collectionneur de peinture contemporaine est un investisseur guidé par la passion. Il fait vivre le peintre, donc la peinture. S'il en tire bénéfice, ce n'est pas l'art qui s'en plaindra. Dans l'esprit de son propriétaire, la propriété n'est qu'un des aspects de la collection. Ces tableaux sont le fil conducteur d'une liberté et d'une volonté. Sa collection exprime la vision d'une époque, d'une histoire : sa sensibilité au monde. Le collectionneur d'art contemporain trouve ses points de repère dans l'art de composer avec les artistes, de négocier avec eux.

Les peintures des artistes passés sont encore vivantes, pourvu qu'elles trouvent refuge dans une collection qui assurera leur pérennité. Conservation, restauration et regards bienveillants sont les trois conditions d'une survie prolongée. Le grenier ou la cave ne sont pas des lieux fréquentables pour une œuvre d'art. Quant aux coffres des banques, ce sont des prisons modernes pour valeurs déshuées. Rien ne vaut le confort de la petite lampe individuelle réorientée avec soin à chaque changement de quart : la collection doit tourner dans toute la maison pour justifier son nom.

Le rôle du collectionneur est au cœur du marché de l'art. Aucune cote ne peut tenir sans son engagement. Il entraîne les autres, les simples clients, moins habiles à déceler les futures valeurs. Par son discours mais surtout par ses actes, il donne l'impulsion qui décide du goût et de l'intérêt général. Le marché de l'art est un des rares espaces où la foi fait la loi.

Le directeur d'une galerie consulte souvent ses clients privilégiés pour améliorer son jugement. L'erreur courante est de croire à un simple calcul commercial qui se révélerait aussi conventionnel que stupide. Si le vendeur ne trouve pas la confirmation de ses intuitions auprès des collectionneurs, c'est simplement qu'il se trompe.



Collection de Bernard Boucheix



Louis Retru